

**PROGRAMME DU MJC
POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES ALGERIENNES
DU 4 MAI 2017**

Président : Rachid Nekkaz

Faire de la justice indépendante le pilier de notre État de droit

REFORMES INSTITUTIONNELLES

Parlement (APN et SENAT)

Le Premier ministre sera choisi parmi les représentants du parti qui détiendra la majorité absolue ou relative à l'assemblée populaire nationale (APN). Il sera responsable devant l'assemblée.

Suppression de 354 députés et des 48 sénateurs désignés par le Président de la République.

Ainsi, au final,

1. Il y aura 2 députés par wilayas, en plus des 8 députés représentant les 7 millions d'Algériens de l'étranger, soit 104 députés au lieu de 462 actuellement.
2. Et 2 sénateurs par wilaya, soit 96 au lieu de 144 actuellement

Les candidats à la Députation devront avoir au minimum un niveau en licence.

Les candidats au Senat (Conseil de la Nation) devront avoir au minimum un doctorat d'Etat, quelle que soit la discipline.

L'objectif de ces exigences est d'avoir un parlement algérien de haute qualité intellectuelle et qualifié pour mettre en place et pérenniser un État de droit solide et efficace.

Les économies réalisées (30 millions d'euros/an) par la suppression des postes de Députés et de Sénateurs seront transférées au budget des bourses étudiantes qui seront doublées : 8000 DA/trimestre au lieu de 4000 DA/trimestre aujourd'hui.

Suppression des articles liés à la résidence pour être Député ou Président de la République.

Création du poste de vice-Wali chargé du développement économique et des exportations

Création d'une école nationale du business (ENB), en complément de l'ENA (Ecole nationale d'administration) d'Alger, où seront formés les futurs vice-Wali chargés du développement économique et des exportations

Suppression du ministère des anciens Moudjahidines.

55 ans après l'indépendance, l'Algérie a largement récompensé les femmes des Chouhadas et les Moudjahidines pour leurs efforts pendant la guerre de Libération.

Le budget des anciens Moudjahidines **qui est de 246 mds dinars (2 milliards\$)** sera transféré au ministère de la solidarité et de la famille (70 mds dinars aujourd'hui). Toutes les licences et privilèges accordés aux Moudjahidines seront supprimés.

Les femmes des Chouhadas et les moudjahidines en difficultés recevront une retraite majorée de 20% du ministère de la famille en tenant compte de leur situation sociale au cas par cas.

JUSTICE ET ETAT DE DROIT

Mise en place d'un État de DROIT avec une justice indépendante du pouvoir exécutif.

Rétablir les prérogatives de la cour des comptes afin de lutter contre la gabegie et la mauvaise gestion des collectivités locales, des administrations et des entreprises publiques.

Faire de la lutte contre la corruption la marque de notre démocratie

Lutter contre la corruption avec une formation accrue des juges aux techniques financières de blanchiment d'argent.

Rendre obligatoire sur internet la publication de tous les appels d'offre et le nom des entreprises qui les obtiennent.

Récompenser toute information liée à des faits de corruption d'élus.

Aménager des prisons afin qu'elles soient plus humaines.

Développer la formation des détenus.

Augmenter le nombre de juges et de greffiers de 20% sur 5 ans afin d'accélérer le traitement des dossiers dans les tribunaux.

Augmenter de 50% sur 5 ans (110 mds dinars au lieu de 72 mds actuellement) le budget du ministère de la justice afin d'accélérer le traitement des affaires judiciaires.

Tout dépôt de plainte sera assujéti à une taxe forfaitaire de 2000 DA dont seront exonérées les mineurs et les femmes victimes de violences. Ceci a pour objectif de doter la justice algérienne de moyens autonomes supplémentaires.

Campagne de lutte contre les divorces " sur un coup de tête " qui détruisent la cellule familiale et encombrant les tribunaux du pays.

Médiation obligatoire devant un juge ou un imam avant la mise en place de toute procédure en justice pour divorce ou conflit familial.

Inventaire financier et amnistie fiscale et financière

Faire un inventaire de tous les prêts accordés par les banques privées et publiques aux particuliers et aux entreprises depuis 1999.

Tous ceux qui quitteront le pouvoir bénéficieront d'une amnistie financière et fiscale.

ANSEJ

Tous les bénéficiaires des crédits ANSEJ qui ont stoppé leurs activités, seront amnistiés à condition qu'ils rendent le matériel en leur possession afin de le mettre à disposition des futurs entrepreneurs.

Convention judiciaire

Annulation de la convention judiciaire algéro-française du 10 avril 2016 qui protège les responsables politiques algériens corrompus.

Commission " Histoire et vérité "

Engagement à créer une commission " Histoire et vérité " afin de dire la vérité aux familles sur ce que sont devenus exactement les 20 000 disparus de la décennie noire.

En 2035 : dans 18 ans, préparation d'un Tribunal mémoriel sur les responsabilités de la décennie noire, des assassinats politiques depuis 1954, et des événements en Kabylie, sous l'égide de la commission " Histoire et Vérité ".

Car on ne peut pas construire notre avenir sans connaître et assumer totalement notre passé.

Mettre la famille algérienne au cœur de notre projet de société

LOGEMENT

Création de 200 000 logements locatifs sur 5 ans afin de lutter contre la crise du logement pour les familles en Algérie

Mettre fin à la construction des bâtiments qui poussent comme des champignons en dehors de toute pensée ou stratégie urbanistique afin d'éviter que ces « grands ensembles » deviennent des nids de violence dans les prochaines années (comme les cités en France)

Les nouvelles constructions de bâtiments devront épouser l'architecture des villes existantes en prévoyant les espaces verts, les parkings, les infrastructures scolaires, sportives et les services administratifs nécessaires à une vie sociale épanouie.

L'Etat et les collectivités locales construiront des logements dont ils resteront propriétaires.

L'Etat favorisera une politique de location d'appartements dans des immeubles qui resteront la propriété de l'Etat.

Création d'un fichier national des logements locatifs vacants

Mise en place de Syndics dans tous les immeubles avec les cotisations des copropriétaires afin d'assurer l'entretien des immeubles.

Réhabiliter les centres-villes des principales villes du pays avec en priorité la réhabilitation de la Casbah d'Alger, patrimoine de l'Unesco.

Réaménagement de jardins et de places publiques arborées dans toutes les APC du pays.

Développer les parkings aériens (bâtiments à étages) dans les grandes villes afin de diminuer la

circulation et lutter contre les parkings sauvages. Ils sont deux fois moins chers qu'un parking souterrain.

FAMILLES

Allocation de 10 000 DA par mois maximum aux mères de familles ayant de 1 à 3 enfants âgés de moins 18 ans. Cette aide est soumise à la signature d'un contrat avec le directeur d'école et à la participation à la vie de l'école.

Cette aide sera financée par une réduction de 10% des achats de matériels militaires, par une meilleure gestion des dépenses de l'Etat, par une lutte efficace contre la corruption et par le transfert du budget du Ministère des moudjahidines vers le ministère de la solidarité et de la famille.

Développer à travers le pays des centres de loisirs et des parcs familiaux pour encourager la vie sociale pour les familles algériennes.

Ouverture des magasins et restaurants jusqu'à 20h et 22h dans les grandes villes afin d'augmenter l'attractivité touristique et l'animation de nos villes. Il est inadmissible d'avoir une capitale où tout est fermé à 19h.

Installer des caméras de surveillance dans les rues commerçantes et animées des principales villes d'Algérie afin de garantir la sécurité des commerces et des personnes.

SANTE

Mise en place d'un plan de rapatriement sur 5 ans de 2000 médecins spécialistes et chirurgiens Algériens sur les 16 000 vivant à l'étranger dont 10 000 en France afin de combler le déficit de compétences médicales en Algérie.

Création du " pass medical week-end " en partenariat avec Air Algérie et les hôpitaux Algériens afin d'organiser et faciliter les déplacements des médecins et chirurgiens Algériens vivant à l'étranger, pour opérer les patients Algériens et former les étudiants en médecine en Algérie.

Convention entre les hôpitaux Algériens et des hôpitaux européens afin de former nos médecins algériens aux nouvelles techniques médicales à l'exemple du partenariat entre l'hôpital d'Alger et celui de Rennes, et améliorer la prise en charge médicale de nos patients dans notre pays.

Lutter contre le tabagisme : doublement du prix du paquet de cigarettes sur 5 ans pour financer des programmes efficaces contre le cancer et diminuer le tabagisme en Algérie.

Lutte contre l'obésité grâce au développement du sport à l'école

Lutte contre le diabète grâce à une campagne de sensibilisation en milieu scolaire et dans les médias et une réduction du taux de sucre dans les boissons gazeuses commercialisées.

Campagne nationale bucco-dentaire dans les écoles et dans les campagnes

Cette campagne aura pour objectif d'améliorer la dentition des enfants et des populations en milieu rural.

Plan anti-cancer

Campagne de dépistage des cancers et développement de services oncologiques dans chaque wilaya pour le traitement des cancers (radiothérapie, chimiothérapie, etc.)

Réorganisation de la chaîne médicale afin de mieux gérer les centres hospitaliers depuis le service des urgences, jusqu'aux ressources humaines en passant par le service des achats.

Remplacement de tous les gestionnaires des hôpitaux et CHU qui ont un mauvais bilan.

Mise en place d'un forfait de base de 500 DA pour tous les soins à l'hôpital afin de doter les hôpitaux de moyens financiers supplémentaires.

Les handicapés et les personnes sans revenus (enfants, familles) en seront exonérés.

Augmentation de la pension d'invalidité (handicapés) de 3 000 DA à 6 000 DA/mois.

Médicaments

Développement des laboratoires pharmaceutiques et de la production de médicaments " Made In Algeria "

Faire de notre indépendance énergétique l'ADN de notre algérianité

ENERGIE

Moratoire de 7 ans sur le Gaz de schiste afin de protéger la nappe phréatique du Sahara et éviter tout risque pour l'environnement.

Moratoire d'un an sur le Tigh Gaz (équivalent du gaz de schiste) à Timimoun, exploité par TOTAL et Samsung.

Renégocier tous les contrats de gaz et pétrole afin que l'Algérie obtienne progressivement 75% des contrats négociés. Cela représentera des revenus supplémentaires entre 5 et 10 milliards de \$ par an pour l'Algérie qu'elle pourra réinvestir pour explorer et exploiter d'autres gisements et/ou développer les zones industrielles, génératrices d'emplois, de perspectives d'avenir pour les jeunes et de paix sociale.

Récupérer la souveraineté de l'Algérie dans le contrat avec Gaz de France qui accorde à l'entreprise française 65% du gaz d'Adrar jusqu'en 2043, soit une perte pour l'Algérie de 197 milliards de \$ sur 27 ans.

L'Etat acquerra une société de services pétroliers et gaziers afin d'aider la Sonatrach à rester souveraine en Algérie, à l'exemple d'Abu Dhabi qui a acquis CEPSA, une entreprise pétrolière espagnole, pour un montant de 11 milliards de \$ en 2011. L'Algérie aurait dû le faire ce même type d'acquisition entre 1999 et 2010, au moment où le prix du pétrole était au plus haut. Mais ce n'est pas trop tard.

Développer l'industrie pétrochimique afin de diversifier l'économie pétrolière et les revenus

afférents

Création d'un prix Nobel des énergies, doté d'un million d'euros, dans le cadre de l'OPEP afin de récompenser chaque année une découverte scientifique importante liée aux énergies fossiles ou renouvelables que l'Algérie pourrait exploiter avec d'autres pays afin d'augmenter ses revenus dans le domaine énergétique.

Créer une OPEP du GAZ avec la Russie, l'Iran et le Qatar afin de soutenir les prix du gaz.

Raffineries

Mettre fin aux importations de produits raffinés, notamment du diesel, grâce au développement des raffineries de pétrole dans notre pays. Ce sera une économie de 2 milliards \$ par an.

L'Algérie doit devenir exportatrice de produits raffinés notamment en Afrique, qui est son marché naturel.

Faire de notre pluralité culturelle la richesse de notre identité nationale

La langue Tamazight deviendra une langue officielle au même titre que la langue arabe.

Car réconcilier l'Algérie avec sa berbérité, avec son histoire et avec sa pluralité culturelle, c'est réconcilier le peuple algérien avec son identité.

La langue anglaise doit devenir la 1^{ère} la langue étrangère enseignée en Algérie dans les écoles primaires, CEM et lycées.

Il est important de remplacer progressivement sur 10 ans l'apprentissage du français par la langue anglaise qui est la langue internationale par excellence.

Partenariat avec les cadres Algériens d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada pour accompagner les enseignants algériens en langue anglaise.

Développer en priorité des jumelages entre les villes algériennes et les villes anglophones à travers le monde afin de connecter la jeunesse algérienne aux nouvelles technologies et au business international qui se pratiquent en anglais.

Création de 48 Lycées anglophones pilotes (1 par wilaya) d'ici 5 ans

Former davantage d'enseignants et des futurs enseignants à la langue anglaise grâce à des modules spécifiques dès le lycée.

Faire de l'éducation de notre Jeunesse et de la recherche les passerelles de l'intégration de l'Algérie dans le 21ème siècle.

Associer les parents au travail de leurs enfants à l'école grâce au nouveau partenariat social et éducatif entre les familles et les écoles.

Mettre des caméras dans les classes et dans les établissements scolaires afin de lutter contre le manque de respect et la violence scolaire.

Orientation

Conseiller et orienter les enfants dès le CEM afin qu'ils puissent faire les études supérieures de leur choix, qui ne dépendront pas de leur moyenne au bac.

L'Etat anticipera leur choix au moment de l'entrée des lycéens à l'université.

Universités

Développer des conventions entre toutes les universités algériennes et des universités étrangères (européennes, américaines, asiatiques) afin de relever le niveau des universités algériennes.

Développer les passerelles entre les universités et les entreprises publiques et privées afin de faciliter les stages des étudiants et les emplois des diplômés en Algérie et à l'étranger.

Système LMD

Il faut doter les universités des moyens pratiques pour rendre efficace le système LMD.

Recherche scientifique

Multiplier par 3 sur 5 ans le budget de la recherche scientifique en Algérie en créant des passerelles avec le monde de l'entreprise et de la finance pour financer et promouvoir les découvertes innovantes. L'innovation étant le vecteur de développement par excellence.

Développer les laboratoires de recherche dans les universités algériennes.

Encourager les chercheurs à développer des brevets.

Les directeurs de thèses qui n'auront pas publié dans une revue spécialisée dans leur secteur concerné, seront accompagnés par un co-directeur de thèse algérien ou étranger ayant déjà publié.

Ceci permettra de lutter contre les thèses "copier-coller" qui constituent la majorité des thèses des universités algériennes qui sont très loin dans les classements mondiaux.

D'ici 10 ans, l'objectif est que l'ensemble des études scientifiques et business dans nos universités se fasse en langue anglaise.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Développement l'accès à internet à travers le pays, notamment dans le Sud et les hauts plateaux.

Augmenter la puissance du débit internet dans les grandes villes.

Création d'un secrétariat d'état à la numérisation afin d'archiver tous les plans liés à la culture, l'histoire, les constructions des bâtiments des villes, les barrages, les rivières, les ponts, les routes, les forages gaziers et pétroliers, les puits d'eau, etc...

Formation professionnelle

Multiplication de centres de formation et d'apprentissage (CFPA) dans les wilayas afin de

développer les métiers manuels (Electricité, plomberie, maçonnerie, etc..).

Musique, cinéma et livres

Créer d'ici 2025, des conservatoires de musique dans les 500 Daïras du pays et d'ici 2040, dans 1543 APC algériennes afin de promouvoir l'apprentissage de la musique traditionnelle et moderne auprès des jeunes.

Développer les aides au cinéma grâce à une école du cinéma et la mise en place de salles de cinéma dans le pays.

Développer des bibliothèques dans toutes les APC du pays afin de réconcilier le peuple algérien avec les livres

SPORT

Développer les disciplines sportives dans les écoles.

Développer les centres de formation sportives afin de doter l'Algérie d'une élite sportive dans les 20 prochaines années.

Compétitions internationales

Organisation du Marathon d'Alger

Organisation du Tour du Maghreb en vélo (Tunis-Alger-Casablanca).

Construire des complexes multisports afin de développer les disciplines sportives en Algérie et présenter un dossier de candidature au mondial de football en 2034 et aux jeux olympiques de 2036 en partenariat avec les pays du Maghreb.

Installer des caméras de surveillance dans tous les stades afin de garantir la sécurité des joueurs, des supporters et des forces de sécurité.

Faire de nos 7 millions d'immigrés les ambassadeurs de l'Algérie à l'étranger

EMIGRATION, IMMIGRATION ET CLANDESTINS

Etudiants Algériens en France

Renégocier la convention franco-algérienne pour les étudiants algériens afin de faciliter le changement de statut et leur permettre de travailler davantage en France.

Un rassemblement des étudiants Algériens sera organisé le dimanche **30 avril à 13h devant le ministère du travail à Paris et à 16h sur les Champs-Élysées.**

Mettre en place d'un Parlement des Algériens vivant à l'étranger avec des commissions spécialisées (économie, affaires sociales, éducation, etc.).

Passeports accessibles à tous

Donner un passeport à tous les Harragas et clandestins dans les consulats Algériens à l'étranger afin de faciliter leur intégration dans les pays où ils résident.

Limitation de l'immigration subsaharienne illégale avec un meilleur contrôle aux frontières et sur les routes du sud.

Banques algériennes à l'étranger (France, Canada, Grande-Bretagne)

Mise en place d'une banque algérienne en France d'ici 2022

Transport aérien

Privatisation partielle de la compagnie Air Algérie aux actionnaires Algériens exclusivement afin de réduire les coûts de gestion et le prix des billets d'avion.

Encourager les investisseurs Algériens de l'étranger à investir en Algérie grâce à une législation plus souple et moins bureaucratique.

Assurance rapatriement

Décret d'application de la loi prenant en charge l'assurance-rapatriement des Algériens qui décèdent à l'étranger.

Faire de l'environnement la condition du bien-être des Algériens

ENVIRONNEMENT

Développer l'énergie solaire et les énergies alternatives afin de réduire la dépense aux énergies fossiles, allonger la durée de nos réserves en hydrocarbures (gaz et pétrole) et satisfaire la demande intérieure qui s'accroît de plus en plus avec l'augmentation de la population et le développement du parc automobile.

Mettre en place une taxe- environnement afin de nettoyer chaque jour les villes et communes d'Algerie.

Taxer les entreprises qui polluent en vertu du principe pollueur-payeur.

Obligation de prévoir 30% d'espaces verts dans toute demande de permis de construire afin d'intégrer l'environnement dans l'habitat.

Programme de plantation d'un million d'arbres sur 5 ans à travers le pays en partenariat avec les établissements scolaires et les APC.

Augmenter le nombre de décharges publiques et d'incinérateur de déchets afin d'améliorer la qualité de notre environnement

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Création d'une école des ponts et chaussées afin de doter les villes d'Algérie d'infrastructures

normatives (trottoirs, ponts, etc.)

Obligation pour les entreprises qui répondent aux appels d'offres d'avoir des références et des compétences reconnues dans les domaines concernés.

Élus aux APC :

« Rajel mounasseb fi Makane mounasseb “ :

Obligation d'avoir un diplôme reconnu pour le secteur où l'élu est nommé au poste de Maire-adjoint dans toutes les 'APC du pays.

Obligation d'un permis de construire dans les communes et douars d'Algérie afin de lutter contre l'urbanisme sauvage et préserver l'urbanisme des futures communes du pays.

Wilayas du Sud et des hauts plateaux

Consacrer 20% du budget du pays aux wilayas du Sud afin de développer l'économie saharienne et les doter d'infrastructures routières et techniques nécessaires à l'amélioration du quotidien des populations locales.

Développer le trafic aérien dans les villes du Sud afin de développer le tourisme et la mobilité professionnelle des populations

Développer les consultations médicales et les cliniques mobiles dans les villes du Sud et des hauts plateaux

Améliorer la qualité du réseau routier entre les villes du Sud qui est dans un mauvais état aujourd'hui.

Doter les vaches laitières du Sud (Hassi R'Mel, Hassi Messaoud, In Salah, Illizi) qui assurent l'essentiel des devises du pays, d'infrastructures à la hauteur de ce qu'elles apportent au pays et aux 40 millions d'Algériens.

Développer les consultations médicales et les cliniques mobiles dans les villes du Sud et des hauts plateaux

Développer l'agriculture dans le sud et les hauts plateaux grâce à l'exploitation intelligente de la nappe phréatique.

Améliorer la qualité du réseau routier entre les villes du Sud et des hauts plateaux qui est dans un mauvais état aujourd'hui.

Prolongement des routes du Sud algérien vers le Mali et le Niger afin de développer le commerce du Sahel.

Développer un réseau ferroviaire entre le nord (Alger/Oran/Sétif), le sud algérien et se prolongeant en Afrique jusqu'au Nigéria en partenariat avec les pays voisins afin de développer les liens commerciaux avec l'Afrique.

Car tous les camions chargés de nourritures ou de matériels qui font la navette entre le Nord

(Alger, Oran, Sétif, etc.) et le Sud (In Salah, Tindouf, Tamanrasset, etc.) repartent vides vers le Nord algérien.

Djelfa (300 kms au Sud d'Alger) : capitale administrative de l'Algérie

L'objectif est de décongestionner Alger qui souffre de surpopulation et d'embouteillages permanents.

C'est aussi une manière de développer les wilayas des hauts plateaux et du Sud.

Sécurité routière

Développer la signalisation lumineuse sur les routes afin de lutter contre les accidents pendant la nuit.

Rétroreflexion de la peinture au sol pour augmenter la luminosité des routes.

Développer le système des feu-rouge dans les villes pour assurer la fluidité du trafic.

Éclairage des routes avec l'énergie solaire et/ou éolienne notamment dans les villes du Sud.

Augmenter le nombre de barrages mobiles sur les routes et autoroutes du pays afin de lutter contre le nombre d'accidents élevé dans notre pays.

Faire de l'agriculture le premier chantier de notre indépendance économique.

AGRICULTURE

Etat de notre agriculture aujourd'hui : La Surface Agricole Totale (S.A.T) est de 42,4 millions d'hectares. Ce qui représente 18 % de la surface totale du pays. La Surface Agricole Utile (S.A.U) est de 8,5 millions d'hectares, représentant 20 % de la S.A.T

Salaire agricole pour limiter l'exode rural

Nous avons 970 000 exploitants.

Je propose de mettre en place un salaire minimum pour tous les agriculteurs sous condition de formation complémentaire afin de les encourager à développer la filière agricole. Ceci limitera l'exode rural des jeunes vers les villes et augmentera la production agricole.

Car avec une production de 36 millions de quintaux de blé par an, l'Algérie est obligée d'importer chaque année pour l'équivalent de 3,5 milliards \$ de blé. Nous sommes donc loin de l'autosuffisance alimentaire.

Nous avons 3 millions ha de terres non cultivées qui sont en jachère. Il est important de cultiver 50% (1,5 millions ha) d'ici 5 ans pour combler notre déficit agricole.

Pour développer les terres non cultivables, il faut créer les conditions d'une meilleure irrigation des terres (barrages). Car actuellement la surface irriguée est faible. Elle s'élève à 1,1 million d'ha, soit 13 % des terres cultivées.

Sur 5 ans, nous pouvons créer 150 000 emplois dans le secteur agricole.

Interdiction pendant 5 ans de construire sur des terres agricoles afin de protéger notre agriculture.

Assainissement de nos 90 barrages afin de lutter notamment contre la pollution en fer de l'eau des barrages.

2 exemples de secteurs agricoles à développer : Dattiers et oliviers

Dattiers : Les palmiers-dattiers occupent une superficie de 160 000 ha soit 18 millions de pieds.

La production de dates est de 720 000 tonnes environ (sixième rang mondial) mais l'Algérie n'exporte que 15 000 tonnes, soit 2 % de la production nationale, alors que la Tunisie par exemple en exporte 50 %.

Il faut donc développer la " filière dattes" afin d'en faire un produit d'exportation (devises) recherché à l'exemple du "café Nespresso italien".

Oliviers : Il faut développer ce secteur prometteur afin d'atteindre 1 million d'ha d'oliviers contre 370 000 ha (610 800 tonnes) aujourd'hui. Nous sommes au 9ème rang dans le monde mais nos exportations sont très faibles. Nous avons là aussi l'obligation de booster ce secteur.

Retour des Souks el Fellah

Création de 500 Souks el fellah d'ici 5 ans afin de baisser le prix des denrées de première nécessité pour les familles les plus modestes grâce à la diminution des intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs.

Lycées agricoles

Développer l'Option « agriculture » dans les CEM des villes agricoles

Mise en place de lycées agricoles dans toutes les wilayas agricoles afin de concilier théorie et pratique et permettre aux jeunes en milieu rural de développer une vocation agricole

Suppression de la TVA sur tous les produits liés au développement de l'agriculture

Pêche

Développer le secteur de la pêche à l'image du Maroc qui en a fait une source importante de devises.

Faire de la souveraineté économique le pivot de notre économie de production

ECONOMIE, EMPLOI ET FINANCES

Zones franches industrielles

Développer 48 zones franches industrielles dans les wilayas afin de lutter contre le chômage des jeunes, développer une production locale et lutter contre la politique d'importation qui a ruiné l'économie et les finances publiques de l'Algérie.

Il faut mettre en mettant en avant les points forts de chaque wilaya. Exemple : l'agriculture pour Relizane et Ain Defla, l'acier pour Annaba, le tourisme pour Oran, etc...

Ces zones industrielles seront exonérées d'impôts pendant 5 ans.

L'économie algérienne aujourd'hui attire 1,7Md\$ d'investissements directs étrangers (IDE), soit 2 fois moins que le Maroc : 3,6 Md\$. L'Algérie doit attirer au moins 5 md\$ par an d'ici 5 ans.

Nous modifierons la loi 51/49 dans les secteurs non-stratégiques ; Ainsi, une entreprise étrangère pourra détenir la majorité des parts d'une entreprise en Algérie, mais pas dans les secteurs stratégiques comme l'énergie, les mines, etc.

L'objectif est de créer 200 000 emplois sur 5 ans dans le secteur industriel.

Tourisme culturel

Développer dans un premier temps le tourisme culturel en Algérie, le tourisme saharien, le tourisme des cures thermales et la création de villes balnéaires dédiées au tourisme étranger sur la côte méditerranéenne.

L'objectif est de créer 300 000 emplois qualifiés et non qualifiés sur 5 ans. A titre de comparaison, le tourisme représente 15% des actifs tunisiens.

Pour cela, et ce afin de d'assurer le volet sécuritaire du développement touristique à venir, l'Algérie doit former 50 000 policiers touristiques (habillés en blanc) parmi les 185 000 policiers actuels. Ces policiers seront sélectionnés sur la base d'un sens relationnel et d'un apprentissage minimum aux langues étrangères.

Surfacturation et importations.

Qu'est-ce que la surfacturation ?

Une prestation réelle est effectuée (ou bien des produits sont livrés), et une facture délibérément gonflée est payée par le client (Algérien), complice du fournisseur (étranger). Le trop-perçu est rétrocédé au client (Algérien) sous forme de liquide ou d'avantages divers.

Les surfacturations sont directement liées aux importations qui empêchent tout développement de la production en Algérie. Les surfacturations permettent aux importateurs Algériens de gonfler le prix des objets importés achetés en devises de l'étranger, en accord avec le vendeur qui leur restituent la marge surfacturée sous forme de cash ou de produits en nature.

Mise en service au service des douanes d'un service de vérification et de lutte contre les surfacturations qui pénalisent la production et l'économie nationales.

Les surfacturations représentent 20 milliards de \$ selon l'ancien ministre du commerce aujourd'hui décédé si Bakhti Belaïd, Rabi irhmou.

Dinar et marché parallèle

Dévaluer le dinar afin de casser le marché parallèle. Le développement de l'Algérie passera à terme par un dinar unique et fort.

Développer l'informatisation des réseaux et circuits financiers afin de lutter contre le blanchiment d'argent et la corruption.

Créer un nouveau dinar afin de lutter contre l'argent sale et obliger les Algériens à remplacer l'ancien dinar par le nouveau dinar en taxant à hauteur de 5% la conversion des dinars non justifiés.

Carburants

Augmentation progressive sur 10 ans des prix des carburants afin d'atteindre progressivement le prix moyen des carburants de nos voisins Maghrébins et Africains.

Ces fonds permettront de développer le secteur de la santé publique et de mieux garantir et assurer l'accès à la santé aux familles les plus pauvres.

Subventions

Les subventions seront progressivement supprimées sur une période de 10 ans au fur et à mesure que le chômage baissera grâce aux effets d'une politique agricole et industrielle volontariste et efficace.

Impôt sur le revenu

Tout Algérien (salarié, fonctionnaire, commerçant, chômeur, étudiant, etc..) devra déclarer ses revenus à partir de l'âge de 18 ans.

Cette déclaration sera indispensable pour effectuer toute demande sociale.

Taxe foncière :

Tout propriétaire payera une taxe annuelle sur chaque appartement ou maison qu'il possède en résidence principale ou en résidence secondaire.

Taxes sur les signes extérieurs de richesses afin de lutter contre les revenus non déclarés.

Avec la diminution des revenus du pétrole et du gaz, ces nouvelles taxes sont nécessaires.

Elles permettront de doter nos collectivités locales (APC) de moyens autonomes supplémentaires pour réparer les routes, assurer l'éclairage public, nettoyer les rues, développer les infrastructures publiques (eau, gaz, électricité, internet, etc.) pour améliorer la vie quotidienne des Algériens dans tout le pays.

L'Algérie et l'OMC

L'Algérie n'est pas prête à intégrer l'OMC car elle ne produit rien. Et elle n'a rien à exporter.

En conséquence, les discussions avec l'OMC n'ont pas lieu d'être pour le moment. Quand nous développerons une production locale compétitive, nous reprendrons les négociations.

L'Algérie et l'Union européenne

Remise en question de l'accord d'association avec l'Union européenne qui pénalise notre économie et nous fait perdre chaque année entre 100 et 140 milliards de dinars, soit depuis 12 ans, un manque à gagner pour l'Algérie de l'ordre de 700 milliards de dinars, soit 7 milliards de dollars. Ce

qui est inacceptable aujourd'hui étant donné les difficultés financières de notre pays.

SECURITE

Police

Création d'un syndicat de police afin d'améliorer les conditions de travail des policiers.

Sécurité aux frontières

Multiplier par 2 sur 5 ans le nombre des douaniers mobiles aux frontières afin de lutter plus efficacement contre le trafic de drogues et de contrebande.

Faire de la Paix au Maghreb, l'enjeu de notre diplomatie multilatérale

DIPLOMATIE ET RELATIONS INTERNATIONALES

Accords d'Evian

Renégocier ces accords d'Evian avec la France afin de défendre en priorité les intérêts économiques des Algériens et de l'Algérie.

Le cas Reggane

Dépolluer la région de Reggane suite aux essais nucléaires de 1961 à 1966 et dédommager les victimes et leurs familles au travers d'une plainte contre le ministère français de la Défense

Union du Grand Maghreb

Relancer la construction du Grand Maghreb en supprimant progressivement les droits de douane et en développant des sociétés mixtes avec nos voisins Maghrébins.

Mise en place d'une politique agricole commune

Création d'une Banque du Maghreb

Jumelage entre les villes des pays du Maghreb.

Création d'ambassades maghrébines en partenariat avec la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et la Libye, dans les pays où la présence d'Algériens est inférieure à 1000 citoyens DZ.

Mise en place d'une force de paix Maghrébine de 10 000 hommes afin de régler notamment le problème de l'insécurité politique en Libye et aux frontières sahéliennes.

Sahara occidental

Organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple sahraoui sous l'égide de l'ONU ou condominium pendant une période de 10 ans de l'Algérie et du Maroc sur le Sahara occidental au terme de laquelle un référendum sera organisé sous l'égide de l'ONU.

Ligue arabe/Palestine

Proposition de changement de nom de la Ligue des Etats arabes. Je proposerai qu'elle porte le nom de " Palestine ". Dans les négociations pour trouver une solution définitive au conflit israélo-arabe, les Palestiniens seront en position de force.

Commonwealth des pays musulmans

Développer le business entre les 57 pays musulmans afin de créer d'ici 2040 une zone de libre échange musulmane.

Définir l'Anglais comme langue commerciale entre les pays musulmans

ARMÉE ET DEFENSE NATIONALE

Suppression du service national et mise en place d'une armée de métiers algérien, avec des soldats professionnels, axée sur les nouvelles technologies et sur le renseignement afin de lutter plus efficacement contre le terrorisme international et mieux protéger nos frontières.

Service national et Concours

Il ne sera plus exigé d'avoir la carte du service militaire pour participer à un concours de la fonction publique

Création de cités militaires afin que les militaires engagés puissent vivre avec leurs familles.

Réduction de 50% sur 5 ans des dépenses de matériels militaires grâce à un accord avec notre voisin marocain afin de limiter l'escalade militaire au Maghreb.

Les salaires des soldats seront augmentés de 10%.

Contact :

MJC « Mouvement pour la Jeunesse et le Changement »

ALGER :

M. Lotfi DERRADJI, coordinateur national : 00 213 5 56 57 19 34

M. Moustapha BENABDALLAH, chargé de communication : 00 213 554 66 28 57

Email : nekkaz.mjc@gmail.com

Site : www.nekkaz-mjc.com

Facebook : www.facebook.com/nekkaz2019

